

## langeais

### Deux églises bientôt restaurées

Restaurer l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste n'a pas de sens tant que la voûte qui le surplombe ne l'est pas, explique Olivier Granboulan, président de l'association Langeais patrimoine, créée en janvier 2021. Celle-ci s'est donné pour objectif la sauvegarde des trois édifices religieux de la commune : la collégiale Saint-Jean-Baptiste, l'église du prieuré Saint-Laurent et l'église rurale

Notre-Dame-des-Essards. Première étape, un état des lieux pour déterminer l'ampleur des travaux de restauration. L'association lance un appel aux adhésions et à un soutien financier, en complément des financements de l'état et de la commune (propriétaire depuis la loi de 1905). Lors du dernier conseil municipal, la commune a demandé le classement au titre des monuments histo-

riques de la totalité de l'église Saint-Jean-Baptiste. Cet état des lieux comprend également œuvres, mobilier, vêtements liturgiques.

Peu avant Noël, quelques adhérents, accompagnés de Monique Masfrand, conseillère municipale, ont procédé à l'inventaire des ornements liturgiques et à leur nettoyage, sous les conseils d'Isabelle Girard, conservatrice des antiquités et objets d'art à la Drac. Chasubles, étoles, chapes, voiles de calice, devants d'autel : un ensemble de pièces aux riches broderies, pour la plupart en très bon état et datant du 12<sup>e</sup> siècle, a ainsi, après un brossage minutieux et une photographie, été enveloppé dans des textiles neutres ou du papier de soie afin d'assurer une bonne préservation.



Les masques anti-Covid sont très utiles contre la poussière accumulée depuis des années.

## bréhémont

### Le dernier conseil municipal de l'année

Voici la suite du conseil municipal du 20 décembre, après la première partie publiée le 29 décembre.

#### **Demande de dégrèvement d'un loyer commercial.**

Suite à la demande de dégrèvement de loyer par les boulangers, le conseil n'a pas souhaité y donner suite puisque deux aides publiques ont déjà été accordées fin 2020 et début 2021. Le conseil municipal a constaté une distorsion entre le

chiffre d'affaires de la boulangerie et son loyer. Il sera donc réévalué en janvier pour éviter que les boulangers soient pénalisés, ainsi que leurs potentiels futurs repreneurs.

**Informations et points divers.** Le conseil municipal ne souhaite pas soutenir financièrement la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil suite à la tempête, puisque qu'il s'agit de l'un des rôles régaliens de l'État.

**Temps d'activités périscolaires (Tap).** Après la démission de deux animateurs, il a fallu trouver des remplaçants pour la rentrée de janvier. La pérennité des Tap pour l'année scolaire prochaine, de septembre 2022 à juin 2023, est incertaine.

**Vœux.** Les vœux du maire prévus vendredi 14 janvier sont annulés à cause de l'évolution de la crise sanitaire.

## coteaux-sur-loire

### David Valence diplômé maître artisan

Mardi à Saint-Patrice, en son atelier De secrets en tiroirs, David Valence a reçu des mains de Gérard Bobier, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, la plus haute reconnaissance professionnelle de l'artisanat : le diplôme de maître artisan d'art ébéniste-marqueteur.

Diplômé d'un BTS conception de produits industriels et professeur certifié de construction mécanique, il est passé au bois sans oublier ses origines, comme en témoignent les deux prix, départemental et régional, des Métiers d'art, qu'il a reçus en 2017 pour une commande marquée contemporaine, dont il a imaginé et fabriqué les mécanismes des tiroirs secrets. Un travail d'exception, comme toutes ses créations uniques, merveilles de délicatesse en essences précieuses, meubles, coffrets des-



Devant son diplôme, David Valence travaille sur une découpe millimétrique sur sa scie à arbalète datant de 1920.

tinés à recevoir des bijoux, archets... Travail de commande, créations, restauration, sa précision chirurgicale se met au service de la beauté. Un veinage d'ébène albinos devient décor de table basse, hommage de l'artisan-artiste au matériau noble.

Il élargit désormais sa palette à tous les matériaux : métaux, nacre et même fibre de carbone. Il s'est lancé dans la micromarqueterie sur bijoux dans son atelier de pierre et de bois, « un local qui a une âme », qu'il souhaite agrandir avec un projet de showroom.

## Des lutins de Noël au judo



En cette période de fin d'année au club de judo, une surprise attendait les jeunes judokas sur le tatami : des petits lutins de Noël. Après quelques jeux et des photos souvenirs, chaque judoka a reçu un cadeau remis par les apprentis du Père Noël. Au bout d'une heure, les deux petits lutins ont dû reprendre la route, en souhaitant à chacun des judokas de bonnes fêtes.

## neuillé-pont-pierre

### La construction de commerces prochainement au Clos du Haras

Lundi 27 décembre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Michel Jollivet. En préambule, le procès-verbal de la réunion du 7 décembre a été voté à l'unanimité.

**Droit de préemption.** Plusieurs dossiers ont été votés à l'unanimité. Le premier concerne une transaction immobilière de Val Touraine Habitat sur le Clos du Haras. Après un compromis de vente pour l'implantation d'un commerce dans un des bâtiments, le conseil a renoncé à son droit de préemption urbain, pour la parcelle située au 2, rue des Stalles. Par ailleurs, l'assemblée a été informée de trois autres projets d'installation sur cette nouvelle zone commerciale. Pour les autres dossiers en cours, le conseil a également renoncé à son droit de préemption.

**ALSH.** Jean-Paul Degonne, adjoint aux affaires scolaires à la jeunesse et à la vie associative, a présenté les modifications du règlement intérieur de l'accueil loisirs Les mille potes. Désormais la régie de recettes municipale est supprimée et les montants seront perçus par le trésor public.

Compte tenu du nombre de places limité, les inscriptions seront prises en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers. Sauf cas de force majeure, afin d'ajuster au mieux les effectifs et les besoins en animateurs, l'engagement confirmé par les parents de l'inscription sera définitif. Le nouveau règlement intérieur va entrer en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier. **Vœux.** Après les déclarations ministérielles, le maire a confirmé l'annulation de la cérémonie de vœux.

## agenda

### château-la-vallière

> **Messe.** Dimanche 2 janvier de 9h, à l'église Notre-Dame.

65 ans, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h, au centre de la Rabelaisie.

### beaumont-en-véron

> **Troisième dose.** Sans rendez-vous pour les plus de

### langeais

> **Rectificatif.** La messe de l'Épiphanie aura lieu dimanche 2 janvier, à 11 heures.

Dépositaire de presse  
**BOURGUEIL**

Recrute **porteur / porteuse**

> **Activité matinale de distribution de la presse permettant un revenu complémentaire.**

Pour plus de renseignements, contacter le 06 21 93 41 83

la Nouvelle République